



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rugby

Question écrite n° 119269

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à M. le ministre des sports de lui indiquer le budget alloué à la fédération française de rugby pour sa participation à la coupe du monde en Nouvelle-Zélande. Il lui demande également de préciser les différents postes de ce budget ainsi que le nombre de personnes ayant fait le déplacement, outre les joueurs et l'encadrement technique.

Texte de la réponse

Le ministère des sports est très attentif au développement du sport de haut niveau, à son organisation, comme à son financement. Chaque année, près de 70 % des crédits alloués aux fédérations sportives agréées permettent de financer l'aide à la structuration et la pérennisation du haut niveau et la préparation des équipes de France (action 2 du programme sport : développement du sport de haut niveau). Ces crédits sont alloués dans le cadre des conventions d'objectifs négociées sur quatre années. Au titre des années 2009-2012, il a été demandé aux fédérations de s'engager sur un certain nombre d'indicateurs financiers et sportifs, notamment les résultats de leurs équipes de France. Au titre de l'action 2 du programme sport « développement du sport de haut niveau », la Fédération française de rugby (FFR) a reçu 705 000 euros en 2011. Cette aide a été fléchée exclusivement sur les structures du parcours de l'excellence sportive de cette fédération ainsi que sur le rugby à 7, future discipline olympique, et la filière féminine. En effet, considérant que la FFR était en capacité de financer de façon autonome l'équipe de France senior homme et son encadrement, le ministère des sports n'a versé aucune aide sur ce secteur. Les déplacements de l'équipe de France, de son encadrement technique, et des élus de la FFR en Nouvelle-Zélande ont donc été financés sur les fonds propres de la fédération.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119269

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10496

Réponse publiée le : 6 décembre 2011, page 12894